Tableau des contributions annuelles pour programme de dons d'entreprise 2025

La contribution annuelle des membres qui sont des de la catégorie de programme de dons d'entreprise est déterminé à partir de l'investissement total dans la collectivité, qui s'entend de la somme des couts pour l'entreprise au Canada dans quatre catégories : apports en numéraire, apports en nature, bénévolat durant les heures de travail, frais de gestion.

Pour 2025, le calcul est base sur l'exercice financier 2023.

Investissement total annuel dans la collectivité	Cotisation
Moins de 1 million de dollars par année	5250 \$
De 1 à 2.9 millions de dollars ou plus par année	7875 \$
De 3 à 4.9 millions de dollars ou plus par année	10500 \$
5 millions de dollars ou plus par année	13125 \$

Tous les chiffres sont en \$CAD